

THIERRY LENTZ

POUR  
NAPOLEÓN



PERRIN



POUR NAPOLÉON

DU MÊME AUTEUR

- Napoléon. Dictionnaire historique*, Perrin, 2020.
- Bonaparte n'est plus ! Le monde apprend la mort de Napoléon. Juillet-septembre 1821*, Perrin, 2019.
- Le Premier Empire (1804-1815)*, Fayard, coll. « Pluriel », 2018 (prix du Nouveau Cercle de l'Union).
- Le Diable sur la montagne. Hitler au Berghof*, Perrin, 2017.
- Joseph Bonaparte*, Perrin, 2016 (prix Chateaubriand et prix Du Guesclin).
- Napoléon. L'album*, Perrin, 2015.
- Napoléon et la France, Vendémiaire*, 2015.
- Waterloo. 1815*, Perrin, 2015.
- Les Vingt Jours de Fontainebleau. La première abdication de Napoléon (31 mars-20 avril 1814)*, Perrin, 2014.
- 100 questions sur Napoléon*, La Boétie, 2013, et Tallandier, 2017.
- Le Congrès de Vienne. Une refondation de l'Europe (1814-1815)*, Perrin, 2013 (prix Pierre Lafue 2013), rééd. Perrin, coll. « Tempus », 2015.
- La Conspiration du général Malet. 24 octobre 1812. Premier ébranlement du trône de Napoléon*, Perrin, 2012.
- Napoléon diplomate*, CNRS Éditions, 2012 (prix Guizot de l'Académie française).
- Une passion. Promenades dans la Crucifixion de Velázquez*, Perrin, 2011.
- La Mort de Napoléon. Mythes, légendes, mystères*, Perrin, 2009 (avec Jacques Macé), rééd. Perrin, coll. « Tempus », 2012.
- Tout le monde ment*, roman, Fayard, 2008.
- Napoléon, l'esclavage et les colonies*, Fayard, 2006 (avec Pierre Branda).

(suite en fin d'ouvrage)

Thierry Lentz

POUR NAPOLÉON

PERRIN

© Perrin, un département de Place des Éditeurs, 2021

92, avenue de France  
75013 Paris  
Tél. : 01 44 16 08 00

ISBN : 978-2-262-09451-5  
Dépôt légal : mars 2021

Mise en pages : Nord Compo

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'Auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

*Je m'inquiète peu de tous les libelles lancés contre  
moi.  
Mes actes et les événements y répondent mieux  
que les plus habiles plaidoyers [...].  
Qu'on aille chercher dans l'histoire, et que l'on  
compare !*

Napoléon<sup>1</sup>

---

1. *Mémorial de Sainte-Hélène. Le manuscrit retrouvé*, Perrin, 2018, 13 mai 1816.



## Nous et lui

N'en déplaise à ceux qui, comme disait de Gaulle, se sont constitués « en équipes de la hargne, de la rogne et de la grogne », Napoléon est *en nous*.

Je ne parle pas seulement de souvenirs d'école, de lectures, des échos de l'épopée ou des monuments qu'il a laissés. Je ne parle même pas de savoir historique ou de mémoire nationale. Je prétends qu'il est en nous parce qu'il influence ce que nous sommes, ce que nous pensons et la façon dont nous agissons dans de nombreux domaines, souvent même dans notre existence quotidienne. Cette présence prend sa source aux règles sociales et à l'« identité des mœurs » – l'expression est de lui – qu'il a fondées et qui restent au cœur de notre projet de vivre en concitoyens.

On le doit d'abord, bien sûr, à son Code civil. Dans son discours introductif, Jean-Étienne Portalis le décrivait comme « la source des mœurs [et] la garantie de la paix publique et particulière » devant

atteindre « chaque individu » et se mêler aux « principales actions de sa vie ». Même réformé, ce vademecum, auquel Napoléon fit plus que mettre la main, a conservé sa solide ossature et une bonne part de sa philosophie d'origine. Il n'est pas un chapelet d'articles commodément classés, mais énonce une conception de l'organisation politico-sociale. Elle nous façonne encore, naturellement et presque sans contrainte, après deux cent vingt ans de pratique. Elle constitue un « cadre normatif intériorisé » pour chaque citoyen, de sa naissance à sa mort, et même au-delà pour ce qui touche les successions. Le Code proclame, aujourd'hui comme hier, l'égalité devant la loi et la non-confessionnalité de l'État, les règles de l'état civil, de la liberté contractuelle et de l'autonomie de la volonté, de l'étendue et des limites du droit de propriété, de la responsabilité civile, et j'en passe. Rien de tout cela n'est étranger à notre vie de chaque jour et même les changements apportés, par exemple, aux règles de fonctionnement de la famille, de la filiation ou des contrats n'ont pu avoir lieu qu'en préservant le moule préexistant... au moins jusqu'à présent. Sait-on que sur les 2 281 articles d'origine, promulgués par le Premier consul le 21 mars 1804, près de la moitié est encore en vigueur ? À travers leur application et l'acceptation de leurs prescriptions, comme Monsieur Jourdain avec

## *Nous et lui*

la prose, nous faisons en permanence « du Napoléon » sans le savoir.

De lui, nous avons aussi hérité les principes généraux de l'État, de son administration, des finances publiques (mais sa fiscalité était moins omniprésente et touffue que l'actuelle, avec moins de 15 % de prélèvements obligatoires), de l'organisation judiciaire, du maillage des chambres de commerce et d'agriculture, de l'agrégation des enseignants en un seul corps, de la prééminence du droit du sol en matière de nationalité. Les lycéens rêvent encore à son baccalauréat et les moins jeunes arborent sa Légion d'honneur ou ses Palmes académiques. Plus prosaïquement encore, nous lui devons la création des pompiers de Paris, de l'internat des hôpitaux, des premières vaccinations de masse (contre la variole), du numérotage des rues, de l'obligation de balayer devant sa porte ou d'enterrer nos morts à six pieds sous terre.

Peu de pays au monde ont eu dans leur histoire un dirigeant d'un tel calibre. Cet « incomparable météore » (Jacques Bainville), ce dirigeant qui « savait et pouvait tout faire » (Sieyès) n'a mis que quinze ans à accomplir son œuvre, dans un monde où l'information et les ordres circulaient lentement, qui plus est en passant lui-même cinq années sur les quinze hors

de ses palais, à parcourir l'Europe et ses champs de bataille. Cette seule réussite suffit à rendre sa destinée incomparable dans l'histoire de l'humanité. La marche et même l'« âme » du monde (Hegel) ont vibré sous l'impulsion de ce guerrier-législateur, au carrefour d'un régime ancien et d'une époque nouvelle, lorsqu'il fallait tout reconstruire. Parvenu au pouvoir après dix ans de déchirements révolutionnaires sans précédents (sauf peut-être, à l'époque moderne, les guerres de Religion), il a remis le pays sur pied, rendu sa fierté à la « Grande Nation », rebâti un édifice unifié qu'il voulait pérenne et qui l'a été. « Je suis de la race des hommes qui fondent », déclara-t-il un jour avec orgueil. Ses conceptions ont été maintenues, parfois telles quelles, par deux monarchies, un autre empire et quatre républiques. Elles définissent une bonne part de notre identité individuelle et collective dans notre rapport à la société et au pouvoir. De ce qu'il a fondé découle une autre part de nous.

Dans un discours au Conseil d'État, il expliqua que sa politique consistait à jeter sur le sol de France des « masses de granit » destinées à stabiliser une société composée de citoyens éparpillés comme des « grains de sable ». Je vais donner une liste de ces monuments politiques, judiciaires et administratifs qui ont résisté au temps, non sans avoir été améliorés par de néces-

saires refontes ou toilettages, auxquels d'ailleurs il ne se serait pas opposé car il était le contraire d'un conservateur. Sans tomber dans un didactisme qui n'a pas sa place dans ce court essai, il faut en passer par cette énumération pour savoir de quoi nous parlons. En parcourant ce petit répertoire, le lecteur non spécialiste reconnaîtra des institutions, grandes et petites, qui lui sont familières. Il en sera parfois surpris, preuve supplémentaire que nous continuons à faire beaucoup « de Napoléon » sans nous en souvenir toujours. Cet inventaire – non exhaustif mais assez complet<sup>1</sup> – n'est pas « à la Prévert ». Rien n'y est caprice ou paradoxe, rien n'y est création de circonstance. Tout y est au contraire lié, s'emboîte et procède d'une même volonté de donner à la nation une colonne vertébrale et de constituer, comme l'écrit François Furet, le « nerf du gouvernement » :

– *Administration de l'État* : Conseil d'État (1800), préfets, conseils généraux, sous-préfets et organisation municipale (1800), police *nationale* (et non plus entre les mains de municipalités) et préfecture de police

---

1. Pour en savoir davantage, je renvoie au *Dictionnaire des institutions du Consulat et de l'Empire*, que Pierre Branda, Clémence Zacharie, Pierre-François Pinault et moi avons publié chez Tallandier (2<sup>e</sup> éd., 2016).

*Nous et lui*

de Paris (1800), préfectures maritimes (1800), directions générales, receveurs et percepteurs du Trésor et des Finances publiques (1800), Banque de France (1800 et 1806), archives nationales (1800), gendarmerie nationale (1801), haras nationaux (1805), Cour des comptes (1807), corps des ingénieurs des Ponts et Chaussées (1804) et des Mines (1810), sapeurs-pompiers de Paris (1811).

– *Justice et droit* : cours d’appel (1800, la Cour de cassation date de 1790), réorganisation du notariat (1803) et du barreau (1804), Code civil (1804), code de procédure civile (1806), code de commerce (1807), code d’instruction criminelle (procédure pénale, 1808), Code pénal (1810), conseils de prud’hommes (1806), cadastre (1807).

– *Santé publique* : internat des hôpitaux (1801), statut des sages-femmes (1803), organisation des études de médecine (1803), de pharmacie (1803) et vétérinaires (1813).

– *Enseignement* : lycée (1802), réforme de l’Institut (1802), maisons d’éducation de la Légion d’honneur (1805), Palmes académiques (1808), premier statut des enseignants (1806), rectorats et académies (1808), organisation des facultés (1808), baccalauréat (1808).

– *Culture* : direction générale des Musées (1802, devenue plus tard direction des Musées de France),

dépôt légal (1810), statuts de la Comédie-Française (1812).

– *Société et économie* : caisses de retraite par répartition dans les administrations (1800), organisation des cultes protestants (1802) et juif (1808), Légion d'honneur (1802), réglementation des marques de fabrique et brevets, chambres de commerce (1802), franc « germinal » (1803), réglementation des cimetières et des inhumations (1804), des jeux (1806), alignement des immeubles des villes (1807), numérotage et classement des routes (1811).

Ces multiples créations constituèrent en quelques années ce que Napoléon appela les « nœuds insolubles de nos institutions nationales ». Ils n'ont pas (encore ?) été dénoués. Ils ont en tout cas résisté aux gros temps, aux orages et aux tempêtes de notre histoire. Et si leur créateur ne reconnaît pas nombre de ses enfants ou petits-enfants, l'essentiel est là : c'est d'après sa pensée et sous son impulsion qu'a été fondée, assise et préservée la France contemporaine. À côté de ces réformes concrètes et réussies, de cette marque indélébile dessinée sur notre société et sur nos vies, bien des périodes de chamboulements – que souvent nous qualifions indistinctement d'« historiques » – pourraient passer pour des accès de réformettes ou de

*Nous et lui*

banales concrétisations d'aspirations au changement. Il n'est pas arrivé le moment où Barrès aura raison, qui écrivait dans *Les Déracinés* : « Quand les années auront détruit l'œuvre de ce grand homme et que son génie ne conseillera plus utilement les penseurs ni les peuples [...], quelque chose pourtant subsistera : sa puissance de multiplier l'énergie. » Nous sommes toujours sous les effets de l'œuvre... mais incontestablement en deuil de l'énergie.

# 1

## Lui partout

Emmanuel Berl n'avait pas tort d'écrire que « l'histoire de France est, pour les Français, un énorme magasin de rancunes<sup>1</sup> ». Napoléon en a toujours été un produit indémodable aux rayons du déboulonnage des statues et des diverses formes de répudiation du passé dans lesquelles nous aimons tant nous complaire. Pour l'heure concentré sur l'histoire directement contemporaine (décolonisation, collaboration), avec de petites pointes sur celle de l'esclavage transatlantique et Colbert en ligne de mire – l'esclavage intra-africain ou arabo-musulman restant sous le tapis<sup>2</sup> –, le phénomène semble laisser notre premier empereur en réserve. Parions qu'il en

---

1. Emmanuel Berl, « Curtius et les historiens français », *Essais. Le temps, les idées, les hommes*, Éditions de Fallois, 2007, p. 89.

2. Selon l'étude d'Olivier Pétré-Grenouilleau, la traite transatlantique concerna environ 11 millions d'individus et la traite

*Lui partout*

sortira lorsque de nombreux événements marqueront, tout au long de l'année 2021, le bicentenaire de sa mort. La destruction de la statue de Joséphine en Martinique, l'aspersion de celle de Napoléon à La Roche-sur-Yon, le projet du maire de Rouen d'en retirer une autre de devant son hôtel de ville ou le salopage de l'effigie du maréchal Ney à Metz, tous survenus l'été dernier, sont les hors-d'œuvre de la grande offensive de lapidation collective qui nous attend.

Les vandales qui s'en prennent au marbre et au bronze recevront, n'en doutons pas davantage, le soutien nullement innocent d'activistes de la pensée et de l'action « modernisées » et même « postmodernisées », tandis que la direction *morale* de la boutique à rancunes encouragera cette « convergence des luttes ».

Laissons quelques instants Napoléon de côté, mais il reviendra très vite, pour brosser le portrait de ces gourous qui donnent le ton, avec le soutien actif de certains milieux enseignants ou culturels, de la presse « progressiste » et de la radio publique. Ils fondent leur démarche sur une idéologie dont l'alpha et l'oméga sont, d'une part, la « déconstruction » et, d'autre part,

---

orientale environ 17 millions (*Les Traités négrières. Essai d'histoire globale*, Gallimard, 2004).

l'« ouverture aux autres » et la « diversité ». Selon eux, pour combattre les « crispations réactionnaires » et l'« étrécissement identitaire »<sup>3</sup>, l'histoire ne saurait désormais être que « mondiale »<sup>4</sup> et faire toute leur place aux oubliés de la terre (on ne dit plus les « damnés »). Il ne s'agit pas ici de pratiquer ce que les Anglo-Saxons ont baptisé la *World History*, qui élargit parfois heureusement l'analyse, cherche les courants dominants, corrige les perspectives, par exemple en étudiant le point de vue des « vaincus », ce qui ne veut pas dire les adopter religieusement<sup>5</sup>. Le but réel est autre et parfaitement hexagonal, au point qu'il laisse souvent sans voix au-delà de nos frontières. Selon cette vision, la France ne serait qu'une petite chose, presque artificielle, tant en regard de courants « planétaires » que d'événements plus secondaires qui dévoilent à eux

---

3. Promesse que l'on retrouve sous la plume de Patrick Boucheron, en introduction de *l'Histoire mondiale de la France* qu'il a dirigée en 2017 (Éditions du Seuil).

4. Le succès du livre précité a donné des ailes aux éditeurs qui ont publié des histoires « mondiales » de la guerre économique, de la guerre froide, des services secrets, de l'agriculture, de l'anarchie et même du bonheur.

5. Incidemment, on fera remarquer que la maxime « l'histoire est écrite par les vainqueurs » ne s'applique pas à Napoléon... puisque bien que vaincu, il a dicté sa version des événements à Sainte-Hélène qui a largement inspiré son historiographie.

seuls l'« imposture nationale ». Du vaste monde à nos mondes réduits, le spectre est large, on en conviendra, mais c'est la moindre des choses pour une théorie qui s'autoproclame « globale ». L'interprétation du passé se doit d'y être désincarnée, sauf à mettre sur le devant de la scène une kyrielle d'anonymes représentatifs de tous les malheurs prétendument négligés. Et de même qu'il n'y a plus de grandes dates ou de grands récits mais des « phénomènes » dont les déconstructeurs-globalisateurs sont évidemment les seuls à avoir compris les contours et la majesté, il n'y a pas, il n'y a jamais eu, il n'y aura jamais de grand homme et pas même d'individu qui, par son action et sa volonté, aurait pu influencer la marche de son temps, être à la fois, comme le fut justement Napoléon, l'effet et la cause d'une époque particulière. N'ont même plus cours les conclusions marxistes qui chantent que, sur fond de lutte entre les exploités et les exploités, l'histoire est construite par les peuples et les prolétaires, cette catégorie ne tenant aucun compte de la race ou du sexe. Désormais, le sort des minorités sous-estimées, opprimées par les « grands hommes, mâles blancs hétérosexuels<sup>6</sup> », suffirait à tout expliquer, mais avec

---

6. L'expression figure en toutes lettres dans un rapport officiel de novembre 2013, rédigé par un conseiller d'État (!) et

cette particularité que tout ce qui n'est pas « racisé », « genré » ou plus largement « désoccidentalisé » doit être rejeté aux marges, en attente d'être relégué au rayon des impostures du « vieux monde des oppresseurs » duquel nous sommes collectivement et historiquement responsables. Car, par-dessus le marché si j'ose dire, ce ne sont plus les individus qui sont « racistes », « homophobes » ou je ne sais quoi d'autre, mais des sociétés entières, forme absurde d'un « universalisme » en peau de lapin, réduit à ses travers ou à des crimes que nous aurions tous commis par descendance. Et comme, en conséquence, tout doit être lu selon cette grille, un policier noir devient un faux Noir et un complice des dominateurs, un gay non militant

---

remis au Premier ministre Jean-Marc Ayrault. Ce texte concluait que pour « refonder la politique d'intégration », une profonde révolution de l'enseignement était nécessaire, comprenant un changement du « référentiel » historique, comprendre : réduire la place des « figures incarnées, qui demeurent très largement des "grands hommes, mâles, blancs et hétérosexuels" ». La ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, et les pédagogistes qui l'entouraient furent zélés à en tirer les conséquences. Leurs successeurs, le ministre Jean-Michel Blanquer et la présidente du Conseil supérieur des programmes Souâd Ayada, sont heureusement revenus sur ces dérives et ces délires. Ils ont notamment réintroduit l'enseignement du XIX<sup>e</sup> siècle, avec une dose d'étude de l'œuvre des dirigeants français.

## *Lui partout*

est un traître à la cause, un mâle blanc est forcément l'opresseur de sa conjointe, celui qui continue innocemment à dire que telle ou telle chose n'existe « pas plus qu'un troisième sexe » est immédiatement taxé d'inexcusable phobie et un Luxembourgeois d'origine, comme moi, devient l'héritier des négriers, quand bien même mes ascendants ont attendu les années 1950 pour voir la mer pour la première fois.

Avec cette « globalisation » à rebours et ce « multiculturalisme » déconstructeur de l'histoire des nations, voici venir une révolution culturelle – ou plutôt anticulturelle – pour le succès de laquelle nous devrions dénoncer nos arrière-arrière-grands-parents, nous charger de cette nouvelle version du péché originel et faire pénitence, en posant s'il le faut un genou à terre. Mao était en quelque sorte un « modeste joueur », qui ne s'attaquait qu'aux vivants. Si nous ou nos ancêtres n'avons pas été « victimes » ou « offensés », nous devons tous nous repentir, sans garantie d'obtenir un pardon. Celui-ci n'est accordé qu'au compte-gouttes par les tribunaux mobiles des nouveaux intégristes. Qui plus est, comme l'écrivait déjà Jean-François Revel en 1999, ces nihilistes « agissent par la terreur, non par la raison » et « se proposent non de servir, mais d'asservir ceux qu'ils visent à enrôler ». Au besoin en les enrôlant de force.

THIERRY LENTZ

# POUR NAPOLÉON



PERRIN

EAN : 9782262094515

Prix : 15 €

## POUR NAPOLÉON

Thierry Lentz

Exaspéré par les polémiques qui surgissent à tout bout de champ sur Napoléon, relatives particulièrement à l'esclavage, au patriarcat, à sa dictature ou aux guerres que l'empereur a menées, Thierry Lentz y répond dans cet essai argumenté, au ton vif et personnel. Vingt chapitres très enlevés pulvérisent les faux procès, fondés pour la plupart sur l'ignorance et l'anachronisme, parfois sur l'aveuglement idéologique et la bien-pensance, voire la haine de la France et de son histoire, devant laquelle les politiques se courbent trop souvent. Surtout, l'historien impeccable, sans défendre systématiquement Napoléon, rappelle le rôle décisif et pérenne tenu par le Consulat et l'Empire dans la construction de la France contemporaine, jusque dans notre présent et notre intimité. Oui, Napoléon vit en nous, et les Français, dans leur ensemble, ne s'y trompent pas, qui reconnaissent en lui un héros national, avant et à côté de Charles de Gaulle.

# Cet extrait vous a plu ?

Retrouvez-le en librairie

le 11 mars 2021

Éditions Perrin

Également disponible au format numérique.